

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
 9 — 02 — — Omnibus.
 1 — 45 — soir, Omnibus.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 18 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 57 — soir, Omnibus.
 10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
 chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Le *Moniteur* vient enfin de prendre la parole, et dans la même note où il fait connaître officiellement la crise qui menaçait d'éclater entre la France et l'Italie, il en confirme l'heureux et pacifique dénouement.

Voici en quels termes s'exprime l'organe du gouvernement impérial :

« Paris, le 21 octobre.

» En présence de l'agression dont les Etats pontificaux ont été l'objet de la part de bandes révolutionnaires qui en ont franchi la frontière, le gouvernement français avait pris la résolution d'envoyer un corps expéditionnaire à Civita-Vecchia.

» Cette mesure était l'accomplissement d'un devoir de dignité et d'honneur. Le gouvernement ne pouvait s'exposer à voir la signature de la France, apposée sur la convention du 15 septembre 1864, violée ou méconnue.

» Mais le gouvernement italien a fait parvenir au gouvernement de l'Empereur les assurances et les déclarations les plus catégoriques. Toutes les mesures nécessaires sont prises pour empêcher l'envahissement des Etats pontificaux et rendre à la convention sa complète efficacité.

» Par suite de ces communications, l'Empereur a donné l'ordre d'arrêter l'embarquement des troupes.

Nous lisons dans la *Presse* :

« La démission de M. Rattazzi a été acceptée.

» Un ministère conservateur s'est constitué sous la présidence du général Cialdini.

» Son premier acte a été de faire fermer les bureaux d'enrôlement et d'ordonner la dissolution immédiate de tous les comités.

» Des ordres catégoriques ont été envoyés aux commandants militaires.

La *Patrie* est encore plus explicite :

» Le général Cialdini, puisant son énergie dans son dévouement personnel au roi et dans sa popularité dans l'armée, prendrait en main la direction des mesures anti-révolutionnaires.

» On pressentait l'adoption par le nouveau ministère, au cas où le général Cialdini accepterait la mission de le former, des dispositions intérieures, telles que l'état de siège dans les centres où le parti révolutionnaire a ostensiblement réuni ses moyens d'action.

Garibaldi s'est définitivement cette fois évadé de Caprera.

Il a été reçu à bord d'un navire américain qui, en qualité de compatriote, — on sait que Garibaldi est citoyen américain, — lui a offert l'hospitalité et l'a descendu à Athènes.

La fuite n'a pas eu lieu sans péripéties et sans danger; les six navires chargés du blocus de l'île ont tiré le canon : mais en pure perte.

On lit dans la *Courrier français* :

« Il ne faut pas oublier que la présence de Garibaldi, échappé de sa prison de Caprera, à la tête des troupes insurgées, et son alliance qui paraît désormais accomplie avec Mazzini, vont donner une force nouvelle aux événe-

ments : et si Cialdini tient ce que la *Patrie*, la *France* et la *Presse* nous promettent pour lui, ce n'est plus seulement à Rome que sera confinée la Révolution, mais elle va gagner rapidement l'Italie entière.

» Si c'est le gouvernement français qui a déterminé cette résolution extrême du gouvernement de Victor-Emmanuel, il aura attiré sur l'Italie des embarras bien autrement considérables que tous ceux qu'eût pu susciter son intervention.

» Nous ne devons donc pas trop nous presser de nous applaudir d'avoir évité les propres inconvénients que n'eût pas manqué d'avoir pour nous-même cette intervention impolitique, et nous devons attendre avant de féliciter le gouvernement de la nouvelle attitude qu'il accuse dans le *Moniteur* de ce matin.

» Nous sommes plus que jamais à la veille de graves événements en Italie et moins que jamais on peut prévoir le contre-coup qu'ils auront en Europe.

» Les dernières nouvelles d'Italie annonçaient la concentration des troupes insurgées. La troupe de Nicotera et la légion romaine commandée par Ghirelli ont rejoint Menotti Garibaldi, et les nouveaux événements vont certainement précipiter l'attaque d'ensemble qui se préparait.

Nous lisons dans l'*Indépendance belge* :

La résolution de la France d'intervenir à Rome si la réponse de l'Italie à son ultimatum n'est pas pleinement satisfaisante, résolution si fermement arrêtée qu'aucune nouvelle délibération du conseil des ministres n'est plus nécessaire pour en assurer l'exécution, a été ins-

pirée moins par les dangers que court le pouvoir temporel et par un sentiment d'affection pour le saint-siège, que par d'autres considérations empruntées à la nécessité de ne plus laisser porter aucune atteinte au prestige de la France dans ses relations extérieures.

Ce serait ce thème, appuyé d'exemples tirés des rapports de la France avec la Russie, les Etats-Unis et la Prusse, depuis son intervention en faveur de la Pologne, sa campagne du Mexique et son attitude dans les affaires d'Allemagne, qui aurait été énergiquement plaidé par quelques membres du conseil des ministres, d'accord avec les sentiments personnels de l'Empereur.

Les conséquences désastreuses d'une guerre éventuelle avec l'Italie, le besoin qu'éprouve la France de refaire ses finances, la crise alimentaire qu'elle traverse, auraient été mises en lumière, mais inutilement, par deux autres membres du conseil — et notamment par le ministre de l'intérieur.

Voici quelques dépêches et nouvelles relatives aux affaires d'Italie :

Toulon, 21 octobre, 9 h. du matin. — Le départ de la flotte est suspendu.

Toulon, 21 octobre, 3 h. soir. — La brigade Polhès débarque.

Les trains de troupes sont arrêtés. La division qui est arrivée campera à Toulon.

Les armements de navires sont suspendus. Partout contre-ordre a été donné.

Florence, 21 octobre. — Le général Cialdini accepte définitivement la mission de for-

PROBLEME.

10

LISA

Par MARIN DE LIVONNIÈRE.

(Suite.)

» Tout plein de ces bonnes intentions, je suivis Lisa du regard : ceci n'est pas défendu. Elle fit un détour, s'éloigna, revint et déboucha enfin sur le rond point. Je la voyais à peine à travers une grande épaisseur de taillis; je m'avançai doucement jusqu'à un poste d'observation qui me parut convenable. — Je vous vois froncer le sourcil, mon cher Félix, vous vous demandez ce que fait là votre ami Adrien. Après les belles protestations de tout-à-l'heure, ne pourrait-il pas prendre un meilleur rôle que celui d'espion? — Pardon! vous êtes trop sévère; il n'y avait en moi qu'une sorte de curiosité enfantine. Et puis, je ne me cachais pas, c'est là le grand point; Lisa pouvait me voir aussi bien que je la voyais.

» Mais elle ne songeait nullement à se mettre en garde contre des regards plus ou moins indiscrets.

Elle s'assit sur un des bancs du jardin posés de distance en distance autour de la pièce d'eau, ouvrit un petit sac de toile, en retira une poignée de menus grains qu'elle lança à cinq ou six pas sur le sable de l'allée. A peine le grain eut-il touché terre qu'une troupe d'oisillons s'abattit sur la provende et fit festin en sautillant, voletant, piaulant et se chamailant : c'était plaisir de voir cette ripaille. Je parlai, en me servant de ce terme, du moineau, volatile à façons grossières; il était là en majorité, c'est lui qui faisait le sabbat; à côté, le pinson montrait une élégante retenue; plus près de Lisa, deux ou trois rouges-gorges ramassaient des miettes de pain : à ceux-là les faveurs; ils paraissaient si doux, si confiants! Sur le bord de la pièce d'eau un merle se dressait sur ses pattes, avisait un grain, partait comme une roulette, s'arrêtait en route, volait à quinze pas en arrière, revenait bien vite, et finissait par s'emparer de la proie convoitée. Tout-à-coup grand tumulte : un pierrot s'était emparé d'une mie de pain plus grosse que sa tête; il s'envola de mon côté, et fut poursuivi par trois ou quatre camarades dont l'indignation se manifestait par des cris perçants. J'allais être indubitablement découvert. Je me mis en marche et m'avançai vers Lisa.

Elle se leva à mon approche. Tous les oiseaux s'envolèrent.

» Je suis bien mal avisé; n'est-il pas vrai, mademoiselle? lui dis-je en la saluant; j'arrive ici comme un trouble-fête.

— Oh! pas le moins du monde, me dit-elle, mes pensionnaires admettent fort bien qu'on les dérange; ils reviendront : pas un grain de mil ne sera perdu.

— Vos pensionnaires? avez-vous réellement un traité de fourniture quotidienne passé avec les oiseaux du bois?

— Non, pas avec tous; je ne pourrais y suffire. Mais j'ai mon petit troupeau, il m'attend ici chaque matin.

— Et vous connaît-il?

— Oui, jusqu'à un certain point, je le crois. Dans les premiers temps je n'avais pas beaucoup de chaulands, peu à peu ils sont devenus plus nombreux et plus hardis. J'ai commencé par prendre soin d'un pauvre rouge-gorge qui, l'hiver dernier, pendant la neige, venait ici près de moi d'un air souffreteux. Au printemps il m'a amené sa famille; puis les étrangers ont suivi l'exemple des rouges-gorges : et me voilà pourvoyeuse en titre.

— Au moins ont-ils de la reconnaissance, vos nourrissons à tête légère?

— Mon Dieu, je ne le demande pas. Le devoir est de mon côté, et non du leur. Je suis l'enfant de la Providence; on me donne; je cherche, moi aussi, à donner à ces créatures du bon Dieu. Mais, pardonnez-moi, monsieur, j'ai interrompu votre promenade.

— Non, en vérité, mademoiselle, vous prenez à votre charge la faute que j'ai commise moi-même.

— Eh bien, admettons que les torts soient réciproques, et permettez-moi de retourner à des occupations plus sérieuses : on m'attend pour les ordres du déjeuner.

« Là-dessus, elle m'adressa la plus gracieuse inclination, et partit légère comme une biche.

» Bon! me direz-vous, quel intérêt dans ce bel entretien? — Aucun, mon cher Félix, aucun pour vous qui n'avez pas entendu Lisa, et vu son sourire. — Mais, c'est précisément parce que les paroles échangées entre elle et moi n'avaient rien d'élevé, de piquant ou de dramatique, parce qu'elles étaient de toute simplicité, que je me sentais plus ému, plus profondément atteint par un attrait vainqueur. Ah! si Lisa n'était que belle, Flavie est plus belle encore;

mer un cabinet, qui, jusqu'à présent n'est pas encore constitué. L'Opinion assure que le général Cialdini ne s'est pas encore occupé de la formation du cabinet. Avant tout, il cherche, d'accord avec le ministère actuel, à trouver une solution aux difficultés présentes.

Le *Diritto* confirme le fait que les insurgés ont abandonné presque entièrement le territoire pontifical, ne pouvant, à cause du manque d'armes, se soutenir contre les pontificaux, dont le nombre s'accroît sans cesse par suite des renforts qu'ils reçoivent journellement.

Le *Corriere Italiano* rapporte un bruit d'après lequel Garibaldi serait allé rejoindre son fils Menotti. Il a débarqué à Livourne.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* exprime à nouveau l'opinion que la solution de la question romaine dans le sens du parti garibaldien n'est pas conforme à l'intérêt de l'Italie. Elle ajoute que, pour le moment, l'Italie doit avoir beaucoup plus à cœur de consolider sa situation intérieure que d'agrandir la sphère de sa puissance.

On mande de Florence à la *Gazette piémontaise* que la Prusse a fait savoir que les intérêts de ses sujets catholiques ne lui permettraient pas de confirmer par ses vœux les désirs des Italiens. En conséquence, le gouvernement est dans la position la plus critique.

Le *Corriere italiano* dit qu'un grand nombre de députés sont accourus à Florence, où l'on en attend beaucoup d'autres. Le Parlement étant clos, il importe que le gouvernement soit entouré de ceux qui représentent légalement le pays, pour en obtenir des conseils et des consolations.

Les renseignements particuliers de la France l'informent qu'il y a une grande effervescence en Italie. On s'attend à ce que le parti de l'action tente quelque mouvement populaire; mais on pense que le gouvernement italien est résolu à faire respecter son autorité et à réprimer toutes les entreprises révolutionnaires.

Un correspondant de Rome établit comme suit l'organisation de l'armée pontificale :

Commandant en chef, le général Kanzler, ministre de la guerre, ayant sous ses ordres le comte de Courten, commandant de la première subdivision, et le marquis Zappi, commandant de la seconde subdivision.

Ces deux subdivisions constituent l'armée et se composent :

1° D'un régiment d'infanterie de ligne, formé de 3 bataillons de 8 compagnies. Ce régiment est composé uniquement de volontaires romains, commandés par le colonel Azzanesi.
2° D'un bataillon de chasseurs également

indigènes, de 10 fortes compagnies, sous les ordres du lieutenant-colonel Giorgi.

3° D'un régiment de zouaves, formé de 14 compagnies, chacune de 160 hommes, colonel Aller.

4° D'un bataillon de carabiniers étrangers, de 10 compagnies; colonel Jeannerat.

5° De la légion d'Antibes, de 10 compagnies, sous les ordres du colonel comte d'Argy.

6° D'un régiment de dragons, presque tous indigènes; marquis Zappi, colonel.

7° D'une légion de gendarmes à pied et à cheval, forte de 2,000 hommes. Cette légion est commandée par le colonel Evangelisti, et peut, au besoin, manœuvrer comme la troupe de ligne.

8° De 3 batteries de campagne, sous les ordres du colonel comte Caimi, montées de canons rayés et d'obusiers de premier ordre; en outre, d'une batterie de montagne montée de canons à manivelle, arrivés tout récemment.

9° D'un corps du génie indigène; lieutenant-colonel Lana.

10° Et enfin d'un corps du train des équipages, du service d'ambulance et d'un bataillon de vétérans sédentaires pouvant tenir garnison.

L'état-major se compose d'officiers romains et étrangers d'un mérite reconnu.

On lit dans l'*Etendard* :

L'immense majorité du pays appuie la politique énergique par laquelle le gouvernement impérial entend faire respecter la convention du 15 septembre.

En temps ordinaire, la presse parisienne, qui comprend vingt-et-un journaux quotidiens exclusivement consacrés à la politique, se divise, d'une manière générale, en journaux se rattachant plus ou moins directement au gouvernement, savoir :

1. *Constitutionnel*. — 2. *Etendard*. — 3. *France*. — 4. *Patrie*. — 5. *Pays*. — 6. *Situation*.
Et en journaux de diverses nuances d'opposition :

1. *Avenir national*. — 2. *Courrier français*. — 3. *Epoque*. — 4. *Gazette de France*. — 5. *Journal de Paris*. — 6. *Journal des Débats*. — 7. *Liberté*. — 8. *Monde*. — 9. *Opinion nationale*. — 10. *Presse*. — 11. *Siècle*. — 12. *Temps*. — 13. *Union*. — 14. *Univers*. — 15. *Villes et Campagnes*.

En résumé, six pour et quinze contre.

L'affaire d'Italie a complètement renversé la proportion.

La politique impériale est appuyée, dans cette question, par :

1. *Constitutionnel*. — 2. *Epoque*. — 3. *Etendard*. — 4. *France*. — 5. *Gazette de France*. — 6. *Journal de Paris*. — 7. *Monde*. — 8. *Patrie*. — 9. *Pays*. — 10. *Presse*. — 11. *Situation*. — 12. *Union*. — 13. *Univers*. — 14. *Villes et Campagnes*.

si elle n'était que spirituelle, on trouverait ailleurs plus de hardiesse, de verve, de savoir bien dire; mais elle est bonne, elle paraît si bonne! sur ses lèvres charmantes, dans l'azur de ses yeux se peignait tant d'ineffable bienveillance quand elle nommait ses pensionnaires! Au nom de la Providence dont elle se dit l'enfant, son visage exprimait une foi si tendre, une résignation si complète! ajoutez à cela une teinte de mélancolie, comme il sied trop à la pauvre enfant, et vous aurez une idée de l'émotion où me laissa cette rencontre fortuite.

» Eh bien, mon cher ami, devinez-vous à présent ce qui manque à Flavie et à Mme d'Arsoix? c'est ce que possède Lisa; c'est le charme secret cause de toute sympathie; c'est le signe de la bonté, ce principal trait de ressemblance entre Dieu et la créature, qui fait notre honneur et vaut mille fois la beauté. Oh! si je sentais en Flavie l'âme de Lisa! si l'on pouvait dire: « la bonne Flavie », comme je l'aimerais! mais non, il y a dans l'air de visage, dans le ton, dans les manières de Mme d'Arsoix et de sa fille un certain contentement de soi, quelque chose qui vous dit: « Nous sommes belles, riches, heureuses; nous le méritons: rendez hommage! » Qu'on a bien raison de célébrer l'école de l'adversité! qu'il

est difficile de supporter un bonheur constant sans oublier son infirmité native! Sans doute il y a des âmes supérieures à la prospérité, mais elles sont rares.

» Et sur cette réflexion philosophique, je vous serre la main à travers l'espace. Aimez-moi, écrivez-moi, conseillez-moi. ADRIEN.

» Cerqueux, ce 2 avril 1833. »

VIII.

Le courrier qui portait cette lettre à M. Félix Valkenbourg en portait une autre, partie de Cerqueux le même jour et adressée à Mlle Marie de Fréville, une amie de pension de Lisa. Les beaux esprits, dit-on, se rencontrent, les cœurs bien plus encore: ils ont besoin d'épanchement, ils se confient; mais, en réalité, c'est un écho de leur propre voix qu'ils demandent à l'amitié.

« Chère Marie (écrivait Lisa),

» Me reprocherez-vous encore de ne pas vous dire franchement tout ce qui se passe en moi? Vous voulez des aveux. Ce mot, toujours souligné dans vos lettres, m'avait été jusqu'ici une véritable énigme. Mon Dieu! mon Dieu, me disais-je, quels aveux? Je ne vois rien à avouer.

Elle est combattue par :

1. *Avenir national*. — 2. *Courrier français*. — 3. *Journal des Débats*. — 4. *Liberté*. — 5. *Opinion nationale*. — 6. *Siècle*. — 7. *Temps*.

En résumé, quatorze pour et sept contre. Cette statistique ne manque pas de signification.

Le *Journal de Genève* reçoit de Berlin une dépêche télégraphique ainsi conçue :

Berlin, le 18 octobre, 1 h. après midi. — Le bruit est très-accrédité à Berlin que la question romaine va provoquer des négociations diplomatiques entre les grandes puissances, négociations qui devraient aboutir éventuellement à des conférences dont la France prendrait l'initiative.

On lit dans la *Gazette d'Italie* :

La légation d'Espagne a demandé ses passeports.

Les dépêches officielles de Constantinople confirment que l'Assemblée nationale et huit provinces de Candie ont rejeté les propositions connues d'Aali-Pacha et ont demandé l'envoi d'une commission internationale.

Les insurgés, au lieu d'accepter l'armistice et de remettre leurs armes, ont attaqué les Turcs et remporté des avantages.

L'émigration des familles continue, mais Aali-Pacha tâche de l'empêcher en limitant les lieux d'embarquement à quatre, lesquels sont cependant occupés par les Turcs.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

D'après les informations du *Figaro*, complétées par les informations du *Journal de Paris* et de la *Patrie*, le corps expéditionnaire pour Rome, qui est en voie d'organisation, serait ainsi composé :

Il comprendrait trois divisions d'infanterie, une brigade de cavalerie, six batteries divisionnaires d'artillerie, une batterie à cheval, deux batteries à pied, trois compagnies divisionnaires du génie, une compagnie de mineurs, et une compagnie de sapeurs de réserve.

1° La division du général Dumont, qui se trouvait toute formée; 2° une division qui serait placée sous les ordres du général de Faily, et qui serait formée des 3^e, 22^e, 38^e et 66^e de ligne, et du 10^e bataillon de chasseurs à pied; 3° une division qui serait formée en Algérie, et dont nous ne connaissons pas encore la composition.

Ces troupes formeraient un effectif total d'environ vingt mille hommes.

Le corps expéditionnaire serait placé provisoirement sous le commandement du général de Faily, le plus ancien des trois généraux de division. Pour le cas où les circonstances

deviendraient plus graves, on prononce le nom du général comte de Palikao.

La division Dumont qui fait partie, on le sait, de l'armée de Lyon, a pour généraux la brigade, les généraux Duplessis et Doens. Ces trois généraux sont des hommes de guerre sur lesquels on peut compter en cas de besoin. Ils ont fait longtemps la guerre en Algérie, et tous les trois ont pris part à nos dernières grandes guerres. L'un d'eux, le général Duplessis, dit la *Patrie*, ancien commandant d'un bataillon de chasseurs à pied, a été un des premiers embarqués pour la Crimée. Depuis, il a commandé avec une grande distinction le 14^e régiment d'infanterie de ligne.

Le général de Faily, qui doit commander la 2^e division, est aide-de-camp de l'Empereur. Il a servi en Afrique, en Crimée, en Italie. Arrivé comme colonel du 20^e de ligne en Crimée, il en revint comme général de division. Pendant la guerre d'Italie, il commandait la 2^e division du 3^e corps à Magenta et à Solferino.

— Des troubles graves ont eu lieu lundi à Napoléonville, à l'occasion d'achats de blé non faits par des négociants de la ville pour l'exportation. Il a fallu l'intervention des troupes contre lesquelles a eu lieu une lutte véritable à coups de pierre.

Le lendemain, le trouble a recommencé près de la maison d'un marchand de blés; une voiture de blé qui passait dans la rue a été assaillie et les dragons ont dû charger, le sabre à la main.

La *Presse* dit qu'à Porthaul, au-delà de Steval, des bandes de pauvres ont volé le blé que les habitants de la campagne pensaient avoir mis en sûreté, en apprenant qu'on se battait en ville.

Des désordres ont eu lieu à Vannes, à Josselin, à Lorient et au Guéméné. On dit qu'à Rohan on a coulé un bateau de blé.

— Vers la fin de la semaine dernière, un habitant de la commune de Jouy-en-Josas, près de Versailles, le sieur B..., en se promenant dans les bois de Verrières, ramassa des champignons qui lui parurent de l'espèce comestible. Il en apporta dans son domicile une certaine quantité et les remit à sa femme en lui disant de les préparer pour le dîner. Ils furent trouvés excellents et toute la famille s'en régala.

Le lendemain et les jours suivants se passèrent sans que personne ressentit la moindre incommodité.

Le quatrième jour seulement, la dame B... commença à éprouver un certain malaise, qui s'accrut rapidement. En même temps, tous ceux qui avaient participé au repas de champignons furent pris comme elle de violentes douleurs d'entrailles, de vomissements, puis de convulsions. Après avoir vainement tenté de les secourir, on alla chercher deux médecins.

» Marie, je vous comprends aujourd'hui: j'ai la quelque chose qui me pèse; je vais vous le dire. C'est inexplicable peut-être; cependant vous êtes un peu plus avancée que moi dans la vie; n'avez-vous pas la clé de ce mystère?

» Vous savez que nous avons toujours du monde à Cerqueux, c'est un va et vient perpétuel. En ce moment, outre le bon sir Burfrey qui me témoigne une affection croissante et bien singulière, qui me dit de prendre patience, de rester à Cerqueux malgré certaines cruautés, de supporter le sauvage intérêt de Maubert, outre sir Burfrey, nous possédons des voisins de campagne. Je vous les ai nommés, dans ma lettre précédente, sauf les derniers venus qui sont le chevalier de Fogny et son neveu M. Adrien de la Roche-Léhan.

» Le chevalier de Fogny est un parisien dameret, guilleret, prodigue de compliments et de points d'admiration. L'autre jour, me prenant pour quelque chose, il m'a saluée; depuis, il ne m'aperçoit plus: cela n'ôte rien à son mérite; mais je ne vois rien de très-intéressant à vous apprendre sur son compte.

» M. Adrien de la Roche-Léhan est le fils du vieux marquis dont je vous ai souvent parlé. Le père est

un beau vieillard très-imposant, le fils a, lui aussi, une beauté grave, d'un caractère tout à part. Il est beau... Attendez, vous serez peut-être d'un avis différent. Vous vous rappelez que, pendant notre dernière année de pension, lorsque votre cousin, M. de Kermadiou, eut la bonté de m'emmener avec vous passer deux jours au Tremblay, j'admirai les deux bronzes placés sur une console dans la bibliothèque et représentant Jean-sans-Peur et Charles le Téméraire armés de toutes pièces. Eh bien, M. Adrien de la Roche-Léhan c'est Jean-sans-Peur. Oh! ne vous récriez pas: je vous parle du bronze et non du personnage historique. Je vois le type créé par l'imagination de l'artiste, et non le meurtrier de duc d'Orléans. M. Adrien de la Roche-Léhan n'a ni casque, ni cotte de maille, ni cuissards, ni brassards, mais les traits principaux de son visage se rapprochent, dans l'ensemble, de ceux que reproduit le bronze en question; un nez légèrement aquilin, des sourcils noirs et très-arqués, l'œil grand un peu enfoncé, un air de mâle assurance, quelque chose qui dit un courage invincible; et, avec cela, de la douceur... Oui, la douceur dans la force, c'est l'expression dominante de sa physionomie. Vous en à même de retourner au Tremblay et de revoir

Ceux-ci reconnurent aussitôt tous les symptômes d'un empoisonnement par un végétal et déclarèrent que les progrès faits par l'intoxication étaient tels, qu'ils ne pouvaient répondre de la vie des malades. Cependant ils se hâtèrent d'employer toutes les ressources de la science.

Malgré ces soins pressés, la dame B..., qui avait senti les premières atteintes du poison, ne tarda pas à succomber; elle fut suivie de près par le fils aîné des époux, âgé de quatorze ans.

Une circonstance assez singulière, c'est qu'un jeune enfant qu'elle allaitait et un autre enfant qu'elle avait accepté comme nourrisson d'une personne étrangère, ont également péri empoisonnés. Le toxique leur avait été transmis par le lait de la dame B...

Le sieur B..., cause involontaire de ces malheurs, a péri le dernier, après avoir conservé ses facultés jusqu'au moment suprême et avoir vu mourir tous les siens. Il passait pour savant en botanique et se vantait de connaître toutes les propriétés des plantes de la contrée.

Cette catastrophe a répandu le deuil dans la commune, où cette famille jouissait de l'estime générale.

— Voulez-vous un moyen bien efficace pour vous débarrasser des rats? Voici le procédé qu'a employé un marchand de Cincinnati, dont le magasin était infesté par ces indiscrets rongeurs. Ayant réussi à capturer un rat vivant, il l'a plongé à plusieurs reprises dans un pot de couleur rouge à l'huile: puis il l'a lâché. Maître rat s'est réfugié aussitôt chez ses pareils emportant avec lui la couleur et l'odeur très-forte de térébenthine qu'elle dégageait.

Le lendemain, il ne restait plus trace de rats; toute la bande avait émigré vers des climats moins colorés.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le dimanche 3 novembre, à 7 h. du matin, sous la direction de M. Joly-Leterme, capitaine des pompiers, il sera fait une expérience des cartouches extinctrices dont nous avons déjà parlé.

Un bûcher, composé de matières essentiellement combustibles, sera dressé sur la cale du quai de Limoges et allumé. Au moment de la plus forte incandescence, une pompe, remplie d'eau tenant en dissolution une cartouche extinctrice, sera mise en jeu pour éteindre ce feu.

Voici les renseignements qui nous ont été donnés sur ces cartouches extinctrices, pour lesquelles il a été pris un brevet. Elles renferment, entre autres substances, du chlorure de magnésium, qui, mélangé à l'eau et soumis au feu, se décompose et laisse dégager

abondamment du gaz chlorhydrique, lequel agit immédiatement sur l'ignition.

L'on pourrait peut-être craindre les effets de ce gaz sur les hommes qui en absorbent. Voici encore les explications qui ont été fournies pour dissiper de si légitimes préoccupations:

D'abord, dans les sinistres, les courants d'air sont toujours assez puissants pour entraîner dans l'atmosphère toutes les vapeurs qui se dégagent et même quelquefois des matières solides: il n'y a donc pas à craindre qu'il y ait une trop grande concentration de gaz chlorhydrique; un homme se trouverait-il au milieu d'un nuage de cette vapeur, l'humidité seule produite par l'eau d'extinction suffirait pour absorber le gaz libre.

Si le feu se développe dans une pièce ne communiquant que par une seule ouverture avec l'air, cette ouverture est la porte ou une fenêtre: les flammes sortant par la fenêtre, on les attaque par un jet d'eau de pompe amenée par les cartouches, et, de proche en proche, on atteint le foyer d'où elles viennent et on en a promptement raison; de même par la porte, si c'est elle seule qui est ouverte. Dans le premier cas, on s'élève au niveau de la fenêtre, au moyen d'une échelle; dans le second, on s'assure le passage dans l'escalier ou l'allée par où peuvent sortir les flammes, la lance de la pompe à la main et refoulant le feu.

Si on a affaire à un trop puissant brasier inabordable, on évite tout danger, surtout en attendant les secours et leur organisation normale, en y lançant les *culots* des cartouches, lesquels y répandent abondamment le gaz, en raison même de l'intensité du feu....

Enfin, en tout cas, le feu maîtrisé, éteint, on peut, sans aucun danger, manœuvrer dans les pièces où on l'a combattu avec les cartouches.

La souscription ouverte par l'Union de l'Ouest pour l'armée pontificale, a atteint le chiffre de 8,568 fr. 55 c.

Le Courrier français a reçu pour les garibaldiens la somme de 5,004 fr. 75 c.

On lit en tête de ses colonnes:

« M. le procureur impérial nous a fait appeler ce matin pour nous signifier que le gouvernement français ayant exigé et obtenu du gouvernement italien la fermeture des bureaux d'enrôlement et la dissolution des comités de souscription dans toutes les villes d'Italie, il ne pouvait pas permettre que l'on continuât à souscrire en France pour les combattants de l'insurrection romaine.

» En présence de cet ordre formel, nous arrêtons la souscription, qui est irrévocablement close. »

D'après l'Epoque, la souscription ouverte en Italie réunit trente mille livres environ.

Les souscriptions catholiques donnent aujourd'hui plus de quatre-vingt mille francs.

bibliothèque: peut-être trouverez-vous, vérification faite, que mon imagination se donne carrière, et que le bronze du terrible duc rend assez bien la noire et méchante mine qu'on doit lui attribuer, et nullement celle d'un honnête homme. Eh bien, soit. Toujours est-il que, en le voyant (le bronze), et en voyant M. Adrien, j'ai éprouvé une impression analogue. Vous savez mon goût pour le moyen-âge, combien j'aime ces rudes guerroyeurs, ces loyaux chevaliers protecteurs du faible! — Hélas! ne suis-je point ici partie intéressée? Maintenant, jugez de ce que j'ai dû ressentir quand il m'a semblé reconnaître en plein XIX^e siècle, et dans le salon de Cerqueux, le héros d'autrefois, tel que je me le représente, l'homme simple, droit, doux et fort.

» Mais M. Adrien de la Roche-Léhan est-il bien ce héros? — Mon Dieu, je n'en sais rien, si vous voulez, et pourtant il y a en moi un irrésistible entraînement à le croire.

» Voilà le commencement du mystère: pourquoi au seul aspect de cette noble figure de jeune homme ai-je été troublée?

» Mais ce n'est pas tout. Dès le jour de son arrivée à Cerqueux, M. Adrien m'a adressé quelques paroles polies. Que m'a-t-il dit? Que lui ai-je ré-

pondu? En vérité, je l'ignore. Rien probablement qui vaille un souvenir. Si vous saviez, néanmoins, combien j'ai été occupée de ces mots en l'air qui, sans effleurer mon esprit, avaient atteint mon âme!

» Puis, le soir, nous avons chanté un chœur. Je ne chante presque jamais quand il y a du monde; je tremblais bien fort. A la fin du chœur, les yeux de M. Adrien étaient sur moi; il y avait dans son regard une expression indéfinissable.

» Oh! Marie, ce regard!... il me parlait une langue que je ne connais pas; je voulais le fuir, malgré moi mes yeux ne pouvaient se baisser; il me semblait qu'il y avait aussi dans mon regard une réponse à cette langue inconnue. Depuis je n'ai fait qu'en rêver.

» Enfin, deux jours après, ce matin même, pendant que j'étais dans le bois à donner des miettes de pain et de miel à mes oiseaux, M. Adrien est survenu. A quel propos? me savait-il là?... peut-être. Bref, il m'a dit quelques mots, bien peu de chose; mais dans l'inflexion de sa voix je croyais démêler... Non, non.

» Revenue au château, je n'ai pu m'arracher au souvenir de cette rencontre... si banale, n'est-ce pas? mes occupations de surintendante, dont je

Mardi à six heures 3/4 du soir, le feu s'est déclaré à Nantes, dans la raffinerie de MM. Glatigny et C^{ie}, rue Grande-Biesse, n° 16. Au premier signal, les pompes de MM. Etienne, raffineurs, et des dépôts de l'Hôtel-Dieu et de Vertais ont été conduites sur les lieux. La position de l'usine au milieu de maisons occupées par des industries diverses a rendu les abords difficiles. Cependant, les premières pompes établies à la Loire ont pu protéger toutes les maisons voisines de ce côté; mais les flammes, alimentées par les sucres, ont gagné en peu de temps les combles, et une immense colonne de flammes s'est élevée au-dessus de toutes les maisons voisines. Néanmoins le feu a été bientôt circonscrit sur trois côtés. Malheureusement le quatrième côté, joignant la rue Grande-Biesse, était tellement encombré par les délogements de toute sorte que tout secours devenait impossible et que l'incendie, poussé par le vent d'ouest, menaçait gravement les maisons bâties entre la raffinerie et la rue. De ce côté était cependant la meilleure position pour tenter de concentrer l'incendie et, à tout prix, il fallait se débarrasser de cet encombrement, car le feu augmentait avec rapidité.

Secondés par la troupe, les commissaires de police ont pu faire dégager un passage direct et, en peu de temps, les secours dirigés sans difficulté et avec promptitude ont permis aux pompiers de se rendre complètement maîtres du feu.

La perte, qui est évaluée, par M. Glatigny, à la somme de 26,000 francs, se trouve couverte par les Compagnies le Soleil, l'Urbaine et la Bretagne; mais cinquante ouvriers ou ouvrières, employés hier encore dans l'usine détruite, se trouvent sans ouvrage au commencement de l'hiver. (Phare de la Loire).

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Nous lisons dans le bulletin politique du *Moniteur*:

« Les dernières nouvelles de Rome constatent que la tranquillité des Etats du saint-siège n'a pas été troublée depuis la retraite des bandes qui ont été dispersées par les troupes pontificales à l'affaire de Nerola. »

L'Agence Reuter a communiqué aux journaux anglais la dépêche suivante:

21 octobre, 9 h. 5 du soir. — Une démonstration importante a eu lieu devant le ministère de l'intérieur aux cris de: « Vive Rome, capitale de l'Italie! »

Une adresse circule à Florence, exprimant la confiance que le roi pourra maintenir intact l'honneur national.

Une lettre de Garibaldi est publiée, affirmant le droit des Italiens sur Rome.

m'acquiescerais aisément d'ordinaire, me paraissent à charge, j'étais distraite, préoccupée. A déjeuner et à dîner, je n'ai fait qu'apparaître et disparaître. Pas une seule fois mes yeux ne se sont tournés du côté de M. Adrien. J'ai peur de moi-même.

» Marie! Marie, je vais vous le dire bien bas, je vais écrire cela en bien petits caractères: dites-moi... est-ce que je l'aime?... vous y connaissez-vous?

» O quelle folie! la pauvre Lisa aimer M. Adrien de la Roche-Léhan!... et si, lui aussi?

» Non, non, il ne peut songer à moi. Mais alors penserait-il à se jouer de mon cœur? ce serait bien cruel. Cependant pourrais-je le haïr? Enfin aurait-il mis mon honneur en balance! oh! je ne resterais pas un jour à Cerqueux.

» Marie, je m'en veux de ces dernières suppositions; certainement je lui fais injure; il paraît si droit, si franc, si incapable d'une trahison.

» Ah! il ne sort pas de ma pensée. Je reviens toujours à ma question: est-ce que je l'aime?

» Chère Marie, priez pour la pauvre Lisa.

» Cerqueux, 2 avril 1835. »

(La suite au prochain numéro.)

Un bulletin du comité de secours dit que l'arrivée de Garibaldi en Italie a modifié les plans des insurgés et du parti révolutionnaire.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

ETAT-CIVIL du 1^{er} au 31 août 1867.

NAISSANCES. — 3, Jules Juilly, rue des Bouchers; — Louis-Joseph Richard, rue de la Basse-Île; — 4, Eugène-Auguste Marandeu, place de la Bilange; — 5, Camille Renault, rue de l'Ancienne-Messagerie; — Alexandre-Augustine Savette, rue Beaurepaire; — Elie Gauthier, rue de l'Hôtel-Dieu; — 7, Marie-Berthe Bougrier, rue de Rouen; — 11, Louis-Isidore Alexandre, rue du Presbytère; — 14, Marie Courtis, rue de l'Hôtel-Dieu; — 15, Victor Milon, rue de l'Hôtel-Dieu; — 16, Augustine Billet, rue de la Basse-Île; — Victor-Auguste Gasnault, rue d'Orléans; — 17, Marie-Emile Merche, rue de Bordeaux; — 21, Hugues-Jean-Firmin Favaron, rue de la Comédie; — Anastasie Savary, place de la Bilange; — Henriette-Joséphine-Marie Pouyfourcat, rue de la Croix-Verte; — 24, Louis-Ernest Ruaux, ancienne route de Tours; — Julie Thénot, rue du Bellay; — 25, Léon Château, rue de Fenet; — Marie-Rose Zingraff, rue de l'Hôtel-Dieu; — 27, Augustine Leroux, rue de l'Hôtel-Dieu; — Henriette-Désirée Dhommée, rue Courcouronne; — 28, Juliette-Hélène Moizé, rue de la Croix-Verte; — 29, Jacques Ceppé, rue de Notre-Dame.

MARIAGES. — 6, Pierre Bertin, tailleur d'habits, et Marie-Françoise Lemény, couturière, tous deux de Saumur; — 12, Charles Maillé, scieur de long, et Irma Gané, chapelière, de Saumur; — 13, Pierre Labispère, cuisinier, et Marie-Jacquette Point, aubergiste, veuve de Toussaint Brisson, tous deux de Saumur; — 20, Pierre Robin, tonnelier, et Marie-Louise-Augustine Princé, couturière, tous deux de Saumur; — 21, Dominique Angeli, prévôt d'armes à l'École, et Armandine Gruau, sans profession, tous deux de Saumur; — 24, Jean-Baptiste Boulanger, chapelier, et Marie-Louise Marquet, couturière, tous deux de Saumur; — 26, Guillaume Deltail, tailleur d'habits, et Henriette-Victorine Denais, couturière, tous deux de Saumur; — 27, Jean Girault, propriétaire, et Jeanne-Geneviève Audouin, domestique, de Saumur.

DÉCÈS. — 1^{er}, Joseph-François-Georges-Lazare Maurel, 20 ans, cavalier-élève, à l'Hôpital militaire; — 2, Yves-Marie Hardy, boucher, 66 ans, à l'Hôpital; — 4, Madeleine Fournier, sans profession, 60 ans, épouse de Pierre Chociras, Grand'Rue; — Marie Baranger, journalière, 71 ans, veuve de Louis Caron, à l'Hôpital; — 5, Isidore, roulier, 65 ans, rue de la Monnaie; — 6, Hippolyte Chenuau, 3 semaines, à la Croix-Verte; — Gauthier, mort-né, à l'Hospice; — Etienne Gaillard, fondeur, 71 ans, rue de Fenet; — 8, Félix Madure, typographe, 48 ans, célibataire, à l'Hospice; — 9, Anne Pelou, journalière, 50 ans, épouse de René Saulais; — Renoux, mort-né, rue Saint-Nicolas; — Françoise Chaudron, 59 ans, sans profession, rue de l'Echelle, épouse de Urbain Chesneau; — 11, Auguste Morin, soldat au 65^e de ligne, 22 ans, à l'Hôpital militaire; — 13, Julie Grisson, sans profession, 67 ans, épouse de Zacharie Millet, place Saint-Nicolas; — Henri Guillon, sans profession, 13 ans, rue Saint-Nicolas; — 14, Antoine Cormier, chapelier, 62 ans, rue Notre-Dame; — Charles-Elie-Stanislas Bellancourt, chef d'escadron en retraite, 93 ans, rue de la Chouetterie; — 15, Perrichet, mort-né, rue de la Cocasserie; — André Fauchais, journalier, 44 ans, à l'Hospice; — 16, Françoise Raine, 66 ans, propriétaire, rue de la Petite-Bilange; — 17, Théodore-Joseph Charbonnier, soldat au 2^e chasseurs, 22 ans, à l'Hôpital militaire; — 20, Justine Fortier, 1 an, rue des Bouchers; — 21, Emélie Gaillard, chapelière, 31 ans, rue de Fenet; — 24, Victor Milon, 8 jours,

rue de l'Hôtel-Dieu; — 26, Louis-Paul Richard, sabotier, 24 ans, rue du Portail-Louis; — 27, Adolphe Ouvré, charpentier, 48 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 29, Laure Malherbe, infirmière, 21 ans, à l'Hospice; — Marie-Louise Gagneux, lingère, 15 ans, rue de Fenet; — Charles-Louis Billerey, lieutenant au 9^e cuirassiers, à l'École.

BULLETIN FINANCIER.

Sous l'influence des inquiétudes qui règnent à la

Bourse, les cours ont éprouvé cette semaine une profonde et nouvelle dépression.

Le 5^e p. 100 est descendu à 67.20, et l'Italien à 44.17 1/2. Le Mobilier et l'Immobilier que ne touchent plus les mouvements de Bourse, et qui n'obéissent qu'à l'influence de leur propre position, se tiennent, le premier à 173, et la seconde à 87.50, les Transatlantiques à 295, les Petites-Voitures à 200, et les Obligations mexicaines à 96.25.

Tandis que la plupart des valeurs sont délaissées ou fléchissent par suite des bruits de guerre qui courent, les Obligations de la Compagnie des lits mili-

taires que je signalais, il y a quelques jours, sont au contraire recherchées, et cela s'explique, car toute présomption d'augmentation matériel profite à la Compagnie.

Leur sécurité est indiscutable; elles sont garanties: 1^e par le capital de la Société qui est de 5 millions; 2^e par son actif mobilier et immobilier, considérable; 3^e par le matériel d'exploitation fixé à 21 millions, par expertise sous le contrôle du ministre de la guerre, et remboursable par l'Etat à expiration du privilège.

Leur revenu est de 6 p. 100, soit 50 fr. par an

pour les Obligations de 500 fr.; en outre, leur remboursement à 600 fr., en 25 ans, constitue une plus-value annuelle de 3 fr., ce qui porte à 7 p. 100 leur produit total.

Ainsi, un capital de 25,000 fr. placé en Obligations des lits militaires rapporte 1,860 fr., tandis qu'en Obligations de chemins de fer, il ne rapporte que 1,500 fr.

Il n'y a donc pas à hésiter à sécurité égale. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

AVEC JARDIN ET DÉPENDANCES, Sise à Saumur, rue de Fenet, n^o 147 et 149. S'adresser audit notaire. (545)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

AVEC TERRAIN, D'une superficie de 100 mètres, à l'angle de la rue Neuve-Beaupaire et de la rue du Temple. S'adresser audit notaire et à M. Auguste COURTILLER, à Saumur.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire, place de la Bilange.

A VENDRE UNE MAISON

Avec cour et jardin, rue des Saulais, appartenant à M. Labbé, de Dampierre. (538)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire.

A VENDRE OU A LOUER,

MAISON

Jardin et clos de vigne, d'une contenance de 53 ares, sis à Baigneux, rue des Pauvres. S'adresser, pour traiter, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (531)

A VENDRE PRÉSENTEMENT, UNE MAISON

Située rue Bodin, n^o 10, à Saumur. S'adresser à M. MORICET, ou à M^e LAUMONIER, notaire. (483)

A VENDRE

En l'étude et par le ministère de M^e SCOU MANNE, notaire à Tours, Le samedi 26 octobre 1867, à midi,

UNE

Fabrique de Faïence

BLANCHE ET BRONZÉE,

Sise à Tours, avec droit au bail de 10 ans.

Mise à prix..... 12,000 fr.

S'adresser audit M^e SCOU MANNE, et à M^e DOLLÉ, avocat-agréé audit Tours. (542)

ABONNEMENTS.

Un an... 64 fr.
Six mois... 32 fr.
Trois mois... 16 fr.

LE COURRIER FRANÇAIS
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.

UN MOIS :
5 fr. 50 c.

Le Courrier français est le journal de Paris qui donne la plus large place à l'étude des questions sociales et départementales. Fondé en dehors de toute influence financière, il prend en toute circonstance les intérêts du public, des Actionnaires et des clients contre tous les abus et tous les monopoles. C'est le journal de tous, fait pour tous et par tous. Il publie en feuilleton des romans intéressants, moraux et bien écrits.

Chaque abonnement donne droit, aux conditions ci-après, à une PRIME GRATUITE composée de volumes.

Abonnement de UN MOIS... 1 fr. de volumes.
— TROIS MOIS... 3 fr. —
— SIX MOIS... 6 fr. —
— UN AN... 12 fr. —

Un Numéro d'essai est envoyé GRATUITEMENT à tous ceux qui en font la demande par lettre affranchie.

Abonnements et Rédaction : 9, Rue d'Aboukir, 9.

A AFFERMER

Pour la Toussaint,

Ou la Saint-Jean prochaine,

DEUX MOULINS, l'un à eau, l'autre à vent, situés aux Tuffeaux. Ces moulins, ayant ensemble trois paires de meules, sont montés au nouveau système et en bon état, ils se composent de bâtiments avec terres, vignes et bois-taillis.

S'adresser à M. MARTIN, au Pont-Fouchard, ou à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (517)

Etude de M^e LORIOU DE BARNY, notaire à Angers, place du Ralliement, 16.

A AFFERMER,

Pour le 1^{er} novembre 1869,

LA FERME DE VERRYE,

Située commune de ce nom, canton de Saumur,

D'une contenance de 111 hectares 74 ares 42 centiares.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e LORIOU DE BARNY.

AVIS

La commune de Brossay demande un forgeron et un charron, pour s'y établir; il y a une clientèle assurée et logement disponible.

Changement de Domicile.

Le dépôt de Cartouches extinctrices, qui était rue Saint-Nicolas, 41, est transféré, depuis le 24 juin 1867, rue Haute-Saint-Pierre, 15. (515)

POMMADE BERTINOT,



Artiste Podiatre de Paris, seul possesseur en France et à l'étranger, pour la guérison radicale et infaillible des CORS aux pieds, Durillons et Œils-de-Perdrix. Guérison garantie en suivant le traitement sans interruption pendant cinq jours, qu'exige une guérison complète.

Même prix qu'à Paris, 1 fr. le flacon. Dépôt central, rue du faubourg Saint-Denis, 80, à Paris; à Liège, chez M. GILMAN, pharmacien-droguiste, rue Neuvicé, 48; à Saumur, chez M. PASQUIER, pharmacien.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

LA MODE ILLUSTRÉE

Paraissant à Paris tous les jeudis Journal de la Famille Un n^o est envoyé gratis sur demande affranchie

52 numéros par an, du format de L'ILLUSTRATION, avec de nombreuses gravures dans le texte.

PREMIERE ÉDITION. — Avec plus de 2,000 gravures sur bois, représentant au moins 50 gravures de toilettes par an avec leur description, et tout ce que la mode offre de plus nouveau en lingerie, coiffures, sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, etc.

Prix (franco) : trois mois 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; l'année, 14 fr.

DEUXIEME ÉDITION. — Elle contient les mêmes éléments que la première, plus 12 gravures de mode colorées à l'aquarelle, une par mois.

Prix (franco) : trois mois, 4 fr. 25; six mois, 8 fr. 50; l'année, 17 fr.

TROISIEME ÉDITION. — Elle se com-

pose des mêmes éléments que la première, mais elle donne en plus 25 gravures de mode colorées à l'aquarelle, deux par mois.

Prix (franco) : trois mois, 5 fr.; six mois, 10 fr.; l'année, 20 fr.

QUATRIEME ÉDITION. — (Edition de luxe). — Elle contient les mêmes éléments que la première, mais chaque semaine, avec le journal, les abonnés de cette édition reçoivent une grande gravure colorée à l'aquarelle, soit, par an, 52 gravures colorées, avec la description de chaque dans le corps du journal.

Prix (franco) : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; l'année, 25 fr.

(Les abonnements partent du premier de chaque mois).

Rédaction, Administration et Abonnements, 56, rue Jacob, à Paris.

On s'abonne également chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

L'ANGLETERRE

ET

LA CHRÉTIENTÉ,

PAR

M^{sr} MANNING, archevêque de Westminster.

Ouvrage traduit avec l'approbation de l'auteur et celle de M^{sr} l'évêque d'Angers, Par M. l'abbé PICHERIT.

Paris, librairie POUSSELGUE frères. — Saumur, GRASSET et GODET.

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRE, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8^e, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes.

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

BOURSE DE PARIS.

| RENTES ET ACTIONS au comptant. | BOURSE DU 22 OCTOBRE. | | | BOURSE DU 23 OCTOBRE. | | |
|--|-----------------------|---------|---------|-----------------------|---------|---------|
| | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. |
| 3 pour cent 1862. | 68 | » | » 25 | 68 50 | » 50 | » |
| 4 1/2 pour cent 1852. | 97 60 | » 10 | » | 98 | » 40 | » |
| Obligations du Trésor. | 465 | » | 1 25 | 465 | » | » |
| Banque de France. | 3265 | » | 10 | 3290 | » 25 | » |
| Crédit Foncier (estamp.) | 1265 | » | 5 | 1285 | » 20 | » |
| Crédit Foncier colonial. | 523 75 | » | » | 523 75 | » | » |
| Crédit Agricole. | 595 | » | » | 600 | » 5 | » |
| Crédit industriel. | 630 | » 7 50 | » | 627 50 | » | » 2 50 |
| Crédit Mobilier (estamp.) | 180 | » | 3 75 | 182 50 | » 2 50 | » |
| Comptoir d'esc. de Paris. | 650 | » | 2 50 | 655 | » 5 | » |
| Orléans (estampillé). | 847 50 | » | 5 | 857 50 | 10 | » |
| Orléans, nouveau. | » | » | » | » | » | » |
| Nord (actions anciennes). | 1135 | » | » | 1145 | » 10 | » |
| Est. | 542 50 | 7 50 | » | 546 25 | 3 75 | » |
| Paris-Lyon-Méditerranée. | 877 50 | » | 2 50 | 887 50 | 10 | » |
| Lyon nouveau. | » | » | » | » | » | » |
| Midi. | 523 75 | » | 3 75 | 528 75 | 5 | » |
| Ouest. | 541 25 | 1 25 | » | 545 | » 3 75 | » |
| C ^{ie} Parisienne du Gaz. | 1440 | » | 40 | 1445 50 | 5 50 | » |
| Canal de Suez. | 247 50 | » | 5 | 250 | » 2 50 | » |
| Transatlantiques. | 297 50 | 2 50 | » | 298 75 | 1 25 | » |
| Emprunt italien 5 0/0. | 45 | » | 1 | 45 25 | » 25 | » |
| Autrichiens. | 477 50 | 2 50 | » | 475 | » | » 2 50 |
| Sud-Autrich.-Lombards. | 350 | » | 15 | 357 50 | 7 50 | » |
| Victor-Emmanuel. | 47 | » | » | 50 | » 3 | » |
| Romains. | 48 | » | » | 49 | » 1 | » |
| Crédit Mobilier Espagnol. | 171 25 | 1 25 | » | 170 | » | » 1 25 |
| Saragosse. | 85 | » | » | 85 50 | » 50 | » |
| Séville-Xérès-Séville. | 21 | » | » | 21 | » | » |
| Nord-Espagne. | 58 | » | » | 56 | » | » 2 |
| Compagnie immobilière. | 91 25 | » | 1 25 | 90 | » | » 1 25 |

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

| | | | | | | |
|----------------------------------|--------|---|---|--------|---|---|
| Nord. | 318 | » | » | 317 75 | » | » |
| Orléans. | 314 | » | » | 314 | » | » |
| Paris-Lyon-Méditerranée. | 322 50 | » | » | 323 75 | » | » |
| Ouest. | 310 | » | » | 310 | » | » |
| Midi. | 308 | » | » | 309 | » | » |
| Est. | 313 50 | » | » | 313 25 | » | » |

Saumur, P. GODET, imprimeur.